

Mode opératoire : Comment accéder au tableau de bord de la DSN

1. Accéder au tableau de bord DSN

Ecran net-entreprises

Actions à réaliser

1



- ▶ Sur la page d'accueil de net-entreprises, cliquez sur « **Se connecter** ».
- ▶ Saisissez les paramètres d'authentification et cliquez sur « **Connexion** ».

2



- ▶ En face de la DSN, cliquez sur « **Accéder à la déclaration** »

IMPORTANT :

- ▶ Si la DSN n'apparaît pas cela signifie que les habilitations n'ont pas été ajoutées.

3

Tableau de bord

DSN < DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE > TABLEAU DE BORD

Vous êtes inscrit

Client Michel
Tél: 01.52.02.04.25
michel.dupont@monproviseur.fr
N° Siret : 5202679110016
Entreprise Dupont & Cie
88 rue DE LA GLACIERE
75013 PARIS 13

Historique des échanges + Filtrer les résultats

+ 10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
12/12/2012 à 09:45	Réal	fichier_DSN_mensuel_part1_décembre.txt	Fichier en cours de traitement
12/12/2012 à 09:43	Réal	fichier_DSN_mensuel_part2_décembre.txt	Fichier rejeté
11/12/2012 à 14:39	Réal	fichier_DSN_mensuel_part2_décembre.txt	Fichier traité
11/12/2012 à 11:56	Réal	fichier_DSN_arrêts_décembre.txt	Fichier traité
10/12/2012 à 10:58	Test	fichier_DSN_arrêts_décembre.txt	Fichier traité
09/12/2012 à 09:36	Réal	fichier_DSN_arrêts_décembre.txt	Fichier traité

Récapitulatif + Filtrer les résultats

DSN mensuelles Signalements d'événements pour l'échéance au 15 Décembre 2012

Catégorie	Nombre
Déclarations non transmises	1
Déclarations rejetées	4
Déclarations confirmées	20

Dépôt d'un nouveau fichier

Vous pouvez déposer ici les déclarations sociales nominatives (DSN) (En savoir plus)

Cliquez sur le bouton "Parcourir" pour sélectionner le fichier à traiter.
Fichier à traiter :

Voici l'adresse mail qui recevra les informations de suivi des fichiers déclarés, merci de vérifier qu'elle est conforme et correspond bien à la votre : michel.dupont@monproviseur.fr
Si ce n'est pas le cas, vous devez modifier votre inscription ou surcharger l'adresse mail par l'adresse suivante : michel.dupont@monproviseur.fr

Cliquez sur le bouton "Envoyer"

- ▶ Informations concernant le déclarant.
- ▶ Informations concernant les 10 derniers dépôts effectués et les « états de prise en compte ».
- ▶ Cliquez sur « **Filtrer les résultats** » pour visualiser tous les envois
- ▶ Suivi de l'état des DSN mensuelles et signalements en fonction de ce qui est attendu par le système DSN pour une échéance précise.
- ▶ Déposer une DSN ou un signalement d'événement en cliquant sur « **Parcourir** » puis envoyer
- ▶ Le déclarant peut modifier l'adresse mail de réception des informations en la renseignant

2. Les différents états de prise en compte des fichiers transmis :

▶ Fichier en pré-contrôle :

Votre fichier a bien été reçu sur le point de dépôt et les contrôles concernant la structure du fichier et la norme utilisée sont en-cours d'exécution.

▶ Fichier rejeté :


Le pré-contrôle du fichier ne remplit pas les conditions d'acceptabilité. Vous pouvez consulter l'avis de rejet en cliquant sur la ligne concernée.

▶ Fichier en-cours de traitement :

Le fichier remplit les conditions de pré-contrôle et est en-cours de traitement pour des contrôles complémentaires. Vous pouvez accéder à l'accusé d'enregistrement électronique en cliquant sur la ligne concernée.

▶ Fichier traité :

Les contrôles sont terminés vous pouvez accéder au bilan de traitement en cliquant sur la ligne concernée. Toutes les déclarations contenues dans le dépôt ont été lues mais elles ne sont pas forcément toutes conformes. Chacune d'entre elle fera l'objet soit un certificat de conformité, soit un bilan d'anomalies selon le cas.

La  permet pour chaque fichier déposé de consulter :

- ▶ Les éventuels avis de rejets
- ▶ Les bilans d'anomalies :
 - Pour comprendre et corriger les anomalies, vous pouvez consulter le cahier technique phase 1 téléchargeable sur le site dsn-info, « **Je démarre la DSN maintenant** » onglet « **Documentation** »
- ▶ Les bilans complémentaires
 - Télécharger l'AER
 - Consulter le BPIJ